

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 3 Mai

## NOS FRONTIÈRES

Si le maintien de M. de Freycinet à la tête du département de la guerre, lors de la dernière crise ministérielle, a été des mieux accueillis, ce n'est pas seulement à cause des éminents services précédemment rendus par l'ancien délégué à la guerre sous le gouvernement de la Défense nationale; c'est aussi parce que la nation comprend, à cette heure, la nécessité d'apporter à la direction de nos affaires militaires un esprit de suite qui a trop souvent fait défaut.

Depuis quatre ans, dans le poste difficile qu'il tient de la confiance nationale, M. de Freycinet a fait preuve de cet esprit de suite, de cette unité de vues, et ce n'est pas là le moindre des services qu'il ait rendus au pays.

Ainsi en a-t-il été, notamment au point de vue de la sécurité de nos frontières. Personne n'a été sans remarquer les nombreux voyages d'inspection que le ministre de la guerre a effectués chaque année, non seulement dans la région de l'est, mais encore dans celle du sud-est et dans celle du nord qui précédemment avaient été, au point de vue de la défense, quelque peu sacrifiées.

Il faut louer l'activité du ministre de la guerre. Il n'est que juste de le constater, à cette heure surtout où la paix, loin d'être menacée, paraît singulièrement fortifiée par un concours de circonstances favorables à la France.

En ce qui concerne nos diverses frontières, l'histoire, qui sous des formes variées se renouvelle et se répète de siècle en siècle, n'est pas sans nous fournir des enseignements précieux.

Lorsque Louis XIV chargea Vauban de pourvoir à la défense du royaume, ce grand ingénieur dont le nom ne doit jamais être prononcé qu'avec respect — car il fut aussi

un grand patriote et un grand homme de bien, ayant eu la plus exacte et la plus claire notion du rôle de la France dans le monde — ce grand ingénieur, disons-nous, reconnut que ce serait faire œuvre vaine que de multiplier les fortifications sur tel ou tel point du territoire, si on laissait les autres parties du sol français à la merci d'une attaque ou d'une invasion possible; il conçut et réalisa un système d'ensemble qui comprenait à la fois nos diverses frontières et qui, le cas échéant, ferait complètement face à l'attaque d'ensemble dont elles pouvaient être et dont elles ont été plus d'une fois l'objet.

Pendant près de deux siècles, le système de Vauban a rendu à la France les plus signalés services, en arrêtant ou en retardant la marche des invasions. Aujourd'hui, par suite du progrès des engins de destruction, il n'appartient plus qu'à l'histoire. Mais l'idée qui inspira ce système est restée à travers les siècles une idée juste et il suffit, pour parer aux éventualités de l'avenir, de mettre son application en harmonie avec les nécessités du temps présent.

Il n'est que trop évident que, comme sous Louis XIV, comme en 1793, en 1814, en 1815, la France peut être attaquée à la fois sur ses diverses frontières, il faut pouvoir parer, du côté de la mer aussi bien que du côté de la terre, à une semblable attaque; l'existence d'un système complet de fortifications y aidera dans une large mesure; il peut surtout rendre à la mobilisation de grands services.

Hâter l'exécution de ces travaux de défense indispensables; les améliorer encore sur les points où ils constituent déjà une formidable barrière; les étendre ou les créer dans des régions qui avaient paru devoir attirer à un moindre degré l'attention de nos ingénieurs militaires, et même sur notre littoral où nous avons, il ne faut pas le perdre de vue, de si grands intérêts, — telle est la pensée maîtresse qui dirige les voyages d'inspection de M. de Freycinet.

A cet égard, la tournée que le ministre de la guerre vient d'effectuer sur la frontière du Nord mérite d'être tout particulièrement signalée. Longtemps on avait pu croire, et peut-être peut-on l'espérer encore, qu'en cas de guerre, la neutralité belge ne serait pas un vain mot; mais rien n'est moins sûr.

Quelles sont au juste les dispositions du roi Léopold et de son gouvernement? Fusent-elles excellentes, une armée allemande n'en aurait-elle pas très facilement raison? Le cabinet de Bruxelles ne nous a-t-il pas lui-même indiqué ses inquiétudes par le camp retranché dont Liège est en train de devenir le centre?

Ce sont là autant de questions dignes d'éveiller la sollicitude de l'état-major général français aux yeux duquel il est devenu évident, nous le répétons, que la frontière du nord et du nord-est ne mérite pas une moindre attention que celle de l'est elle-même.

Il n'y avait plus d'intérêt à conserver des ouvrages datant de Vauban devenus de simples nids à bombes et aussi incapables désormais de résister à l'artillerie actuelle que les châteaux forts du moyen âge. On a donc pu déclasser plusieurs places de la frontière du nord. Mais il fallait y suppléer par un nouveau système de défense comprenant les grands camps retranchés de Maubeuge et de Lille complétés par des ouvrages accessoires indispensables.

C'est à cette nécessité qu'a répondu le voyage de M. de Freycinet; notre frontière du nord, jadis la principale et la plus forte, sera entièrement reconstituée; toutes les mesures nécessaires sont prises, tous les plans sont arrêtés — exécutés ou en voie d'exécution. Cette certitude sera pour le pays tout entier un motif de légitime satisfaction; il veut la paix; il applaudit à tout ce qui la lui assure.

J. QUERCYTAÏN.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 23

## UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

### PROLOGUE

Les massacres d'Auvergne

### IX

#### LA CONSIGNE DU REITRE

Elle se retira, la Marguerite, en disant à la comtesse de Duras :

— Quel dommage... C'est vraiment une belle nature !

Henriot, lui, avait voulu mettre à profit les quelques moments d'attention que sa femme donnait au jeune calviniste.

Passant en un clin d'œil, comme toujours, des larmes au plaisir, il s'était glissé du côté de la dame de Sauve, espérant qu'elle lui ferait quelque signe pour l'avertir de la réception du message d'amour.

Mais il en fut pour ses frais, Charlotte n'osa ou ne voulut pas, sans doute à cause de la présence de la reine, lui faire ce signe. Du moins le crut-il ainsi.

Les belles visiteuses se retiraient, lorsque Crillon, Clignancourt, Montaigne, ainsi que les autres gentilhommes et beaux esprits, avertis de la pré-

sence à la tour de Henri et des dames, se présentèrent pour leur souhaiter le bonsoir. L'heure de la retraite était venue.

Le Béarnais embrassa encore Marcel et la petite Marie.

— Je te reverrai, mon petiot ! dit-il au fils du pasteur.

— Et moi, gentil Sire ? demanda la brunette.

— Certainement, toi aussi.

— Moi et Marcel ensemble...

— Tu l'aimes donc déjà, ce blondin ?

— De tout mon cœur.

— Eh bien, ventre-saint-gris ! je vous marierai.

— Quand ?

— Quand !

Henri parut réfléchir un moment.

— Tiens ! voilà que tu réfléchis maintenant comme un vrai roi, fit observer la petite fille.

— Je veux le devenir.

— Et alors tu nous marieras.

— Oui, quand il n'y aura plus ni ligueur ni huguenot.

Ce disant, le roi envoya encore un baiser aux enfants et prit le bras de Clignancourt.

— Tu n'oublieras pas, dit-il à ce dernier, mes recommandations relatives à ce petit.

— Je n'aurai garde, Sire ! Il m'intéresse trop moi-même. Pendant tout le voyage, sa gentillesse et sa précocité d'esprit lui ont gagné mon cœur.

— Tant mieux : j'en veux faire à la fois un gentilhomme accompli, ce à quoi tu aideras, et un homme de sagesse, ce qui est l'affaire du docteur Montaigne.

Seigneurs et dames gagnèrent leurs appartements.

— Mais où donc est d'Aubigné ? demanda le roi au moment de dépasser le seuil de sa chambre à coucher. Et Castaignac, je ne l'ai point vu non plus.

D'Aubigné songeait à arracher le roi de Navarre, l'espérance des protestants, le champion de la foi, aux griffes de Satan et de ses suppôts en cotillon.

Quant au cadet de Gascogne, il se préparait au contraire, tout calviniste qu'il était, à se précipiter dans cet enfer toujours charmant, qu'il fut papiste ou protestant, qu'on appelait un boudoir de jolie femme ou plutôt la ruelle.

En attendant qu'il put se damner de la sorte, notre galant bayait aux corneilles et regardait les étoiles, caché dans une échaguette ou petite guérite de pierre, comme on en avait alors dans les châteaux forts sur le flanc de leurs tours et murailles.

### X

#### LA NUIT AUX MÉCOMPTES

— Capé de diou ! se disait le cadet de Gascogne caché dans l'échaguette. Que le temps paraît long, quand on est amoureux, et qu'il est dur, de se cacher quand on est brave !... A quoi me sert cette nuit mon invincible Colichemarde ? Je dois même, de peur qu'elle ne trahisse le héros qui la porte, m'en séparer prudemment, quoique la prudence ne soit pas le fort d'un Castaignac... Et puis, ma dame, elle pourrait être effrayée rien qu'à sa vue redoutable.

Disant cela, le cadet détacha la longue épée de

## INFORMATIONS

### LE 1<sup>er</sup> MAI

Paris, 2 mai.

Les ministres se sont réunis, ce matin, sous la présidence de M. Carnot.

Le président du Conseil a fait connaître que, d'après les renseignements qui lui sont parvenus, il n'y a eu aucun incident à Paris, dans la journée d'hier, pas plus que dans le reste de la France. M. Loubet, en outre, a fait savoir que les résultats connus des élections municipales permettent de constater les progrès constants de l'idée républicaine.

Tours, 1<sup>er</sup> mai, soir.

Cette nuit, vers une heure, une bombe a éclaté dans l'urinoir situé à côté du poste de la caserne de Guise. Les soldats de garde du 32<sup>e</sup> de ligne se sont précipités vers l'endroit d'où venait la détonation. Ils ont trouvé un homme gisant dans une mare de sang. Il avait eu la main emportée en mettant le feu à la mèche de l'engin explosif.

C'est un épicier qui demeure en face de la caserne. Il n'a pas su dire pourquoi il avait commis cet attentat, dont il a été seul victime. Les dégâts matériels sont insignifiants, mais l'émotion est profonde, car la détonation a été formidable.

Couvin (Belgique), 1<sup>er</sup> mai.

On a tenté de faire sauter à la dynamite la demeure du bourgmestre d'Aubin, près de Couvin. Il y a eu peu de dégâts.

Liège, 2 mai, matin.

Trois explosions de dynamite ont eu lieu hier à Liège (Belgique).

Les deux premières se sont produites chez M. de Selys-Longchamps, sénateur, ainsi que chez son fils, à deux minutes d'intervalle. Le mobile de cet attentat n'est pas connu. Les dégâts matériels sont importants, mais il n'y a pas eu d'accident de personnes. Deux individus, portant une cocarde rouge à la boutonnière, ont été vus s'enfuyant au moment de l'explosion.

La troisième explosion a eu lieu à l'église Saint-Martin. Les vitraux du chœur, estimés 100.000 fr., ont été pulvérisés. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Forli (Italie), 1<sup>er</sup> mai.

Après l'explosion de la prison, un autre pétard a éclaté devant le principal café de la ville. Les agents se mirent à la poursuite des auteurs de

son ceinturon, et appuya respectueusement contre le mur la colichemarde de ses illustres aïeux.

— O fidèle et précieuse lame d'une longue lignée de preux invincibles ! reprit-il, ne sachant mieux faire pour taer le temps que de se livrer à des soliloques; mèneras-tu à la fortune le vaillant rejeton des Castaignac ! Ne sera-ce pas plutôt sa bonne langue, qui sait dire la vérité à son roi sans le flatter ? Ou bien sa mâle beauté, qui fait une si vive et soudaine impression sur le cœur des dames ?... Que dis-je, des dames ?... D'une princesse incomparable, la merveille des reines... Décidément, oui : j'ai plus confiance dans ma noble franchise et dans ma belle prestance, que dans ta fine lame, ô Colichemarde de mes ancêtres ! bien que les trois visigots dont je descends en droite ligne, l'aient brandie en maintes batailles, et que la Durandal de Roland se soit rompue sous tes coups victorieux... Oui ! va, repose en paix, digne Colichemarde ! je me fie en mes forces... Ce n'est pas que je craigne que tu trompes ma valeur, ô ma fidèle : mais vois-tu, chaque fois que je te sors du fourreau, il me semble que... que... Hé ! cadédis, je n'ai pas peur, moi, un Castaignac ! Seulement c'est une maladie de famille; c'est comme si j'avais pris médecine, chaque fois que mon bouillant courage me porte à... Aïe, aïe ! qu'est-ce que cela ?

L'horloge du château s'était mise à tinter et sonnait onze heures.

— Hé ! que je suis bête, dit-il, c'est le signal des amours... On m'attend. Castaignac, mon fils ! voilà le moment de te montrer.

Le jeune cadet sortit de sa cachette à pas de loup, regardant avec précaution autour de lui,

cet attentat qui ont tous été arrêtés. Ils sont au nombre de onze.

Rome, 2 mai.

Une bombe a éclaté, hier, au casino de Sinigaglia dans la province d'Ancone; les vitres ont été brisées; les dégâts sont purement matériels. Il n'y a eu aucune victime; plusieurs arrestations ont été opérées.

Barcelonne, 2 mai.

La police a découvert un pétard, la mèche a pu être coupée et l'explosion conjurée. On a opéré dix-huit arrestations.

« La Dynamite »

Parmi les fantaisies auxquelles a donné lieu la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai, car la gâté parisienne ne perd jamais ses droits, signalons la *Dynamite*, courrier spécial des explosions parisiennes, qui nous donne le « programme officiel des explosions du 1<sup>er</sup> Mai à Paris » :

A la pointe du jour

Salves de dynamite tirées au commissariat de Clichy. — Formation du cortège.

A 9 heures précises

Visite à Quesnay de Beurepaire. — Ovation à la nitroglycérine.

A 10 heures 35

On minera l'Obélisque pour châtier le concierge qui l'accapare.

A 11 heures 45

Après l'évacuation de ses habitants, explosion de l'Obélisque.

Midi

Explosion du soleil. — Nuit complète.

A 7 heures

Retraite aux flambeaux composés des principaux aides de camp de Ravachol, des compagnons revêtus de leurs insignes. — Chœur de néophytes.

A 8 heures

Construction en biscuits métalliques d'un arc de triomphe élevé place de la Concorde à la gloire de Ravachol et de Simon. — Inauguration. — Feux de Bengale.

A 9 heures

Soumission des bourgeois de Paris. — Reddition des clefs de la ville par les membres du Conseil municipal. — Proclamation du gouvernement anarchiste. — Nomination de Constans à la présidence de la Sociale. — Licenciement immédiat de l'armée. — Ouverture des boulangeries municipales et gratuites.

A 10 heures

Mise en liberté solennelle de Ravachol et Simon. — Réconciliation des classes... laborieuses et feignantes.

A 11 heures

Banquet sur l'hippodrome de Longchamps; au dessert, prestation du serment sur l'autel de l'Anarchie. — Explosion de bombes glacées fournies par la manufacture de Soisy-sous-Etiolles. — Feu d'artifice. — Bal champêtre. — Cuite générale.

A minuit

Dodo...

Nulle part nous n'avons rencontré le moindre attroupement sauf sur la place de la République, où, vers les trois heures de l'après-midi cinquante personnes regardent obstinément les portes hermétiquement closes de la caserne, pour

Il frissonna tout d'abord, notre brave, en se voyant seul dans la vaste cour.

Tout était silencieux. Sur le parapet du mur, on entendait seulement marcher une sentinelle et au haut d'une tour un archer chantonant.

Osant à peine respirer et poser la pointe du pied sur le sable crâni, il s'avançait vers le grand escalier du donjon, où étaient les appartements seigneuriaux.

Arrivé à la première marche :

— Ah ! que mon cœur me bat, se dit-il. Si l'on allait me découvrir, me glissant ainsi comme un robeur !... Hé ! mordious, il y a peut-être des revenants dans ce château.

Il frémit tout à coup et faillit tomber à la renverse. C'était un chat qui venait de lui passer entre les jambes.

— Ah ! pécore, fit-il, quand il eut reconnu le sujet de son épouvante, c'est toi qui as eu peur, et non pas moi. Tu n'oserais dire le contraire.

Il gravit les escaliers de pierre. A moitié chemin, notre Achille hésita, s'arrêta, puis redescend quatre à quatre.

Un bruit sourd et continu s'était fait entendre au-dessus de sa tête, sur le palier.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? se demandait-il.

Il écouta. C'était une respiration humaine, comme le souffle d'une personne endormie.

— Hé ! ce doit être le roi dans sa chambre. Il respire toujours fort dans son sommeil. Tant mieux, s'il dort bien : pauvre roi !... Remontons cadédis ! Je me sens un indomptable courage.

Notre lion avait à peine fait trois pas, que de nouveau il se jeta en arrière, tout effaré.

voir sortir les soldats qui naturellement ne sortent pas.

Il n'y a dans Paris qu'un petit coin animé, où il y ait quelque foule et quelque vacarme. Mais cette foule est bien inoffensive et ce vacarme n'est guère alarmant. C'est, sur le quai aux Fleurs, le Marché aux oiseaux. Vit-on jamais journée plus pacifique.

L'Explosion du restaurant Véry

On lit dans le *Figaro* :

M. Véry pourrait être d'ores et déjà considéré comme hors de danger, si on n'avait pas de sérieuses craintes pour l'œil gauche du malade. L'interne Camescasse, qui a si habilement pratiqué l'opération de la jambe gauche de la victime, avait, dès le premier jour, retiré plusieurs éclats de verre qui s'étaient logés dans la paupière. Malheureusement, il existait aussi une lésion de la cornée, et cette lésion menace aujourd'hui d'amener la suppuration de l'œil ce qui entraînerait la perte totale de l'organe.

On a dû entourer le lit de M. Véry de rideaux épais, qui font autour de lui l'obscurité presque complète. Cependant, grâce aux soins du docteur oculiste Sauvinau, un ancien interne de M. Beau, il y a encore espoir de guérison, espoir bien faible, il est vrai.

Le typographe Hamonod n'était pas samedi dans d'aussi bonnes conditions que la veille. Son état s'est aggravé et cause d'assez sérieuses inquiétudes.

Les indemnités aux victimes

Du *Rappel* :

Nous avons dit que le gouvernement avait résolu de saisir les Chambres, dès la rentrée du 17 mai prochain, d'un projet de loi tendant à indemniser les victimes des trois explosions par la dynamite qui se sont produites à Paris. Il importe de préciser en indiquant aujourd'hui dans quelles conditions ce projet de loi sera conçu :

On a d'abord examiné, dans les délibérations gouvernementales, s'il fallait faire un projet général fixant des règles de principe, l'étendue du concours de l'Etat et des communes vis-à-vis des particuliers en cas de dommages causés par les explosions. Il existe déjà dans notre législation des textes réglant la responsabilité des communes vis-à-vis des particuliers en cas de dommages causés par les insurrections. On aurait pu concevoir, par analogie, une loi de même espèce pour les cas des explosions pratiquées par des associations de malfaiteurs.

Mais on a reconnu qu'un projet de ce genre soulèverait des discussions prolongées à raison des considérations juridiques qu'il soulèverait. Il y aurait des contestations sur la part de la responsabilité à imposer respectivement à l'Etat et aux communes, et le règlement de la question actuellement pendante, celle des explosions de Paris, serait indéfiniment en retard. En cet état, le gouvernement juge préférable d'ajourner la question de principe et de se borner à faire régler la situation de fait, se rapportant exclusivement aux victimes des explosions de la rue de Chichy, du boulevard Saint-Germain et du boulevard Magenta. Il déposera donc à la rentrée sur le bureau de la Chambre une demande de crédit supplémentaire pour indemniser les propriétaires et locataires victimes de ces trois explosions. L'indemnité sera payée par l'Etat. Ul-

Il se remit pourtant, en voyant ce qui venait de l'effrayer, cette fois, ce n'était que son ombre, projetée par l'effet de la lune apparaissant soudain au-dessus des hautes murailles crénelées de l'enceinte.

— Hé ! c'est la divine Phobé qui veut éclairer le bonheur de Castagnac, murmura-t-il.

Le cadet recommença l'ascension.

Mais quand il fut en dehors des rayons de la lune sous la voûte sombre, il se mit à trembler de terreur.

La même respiration qui l'avait frappé était devenue plus bruyante, avec un renouveau qui réveillait les échos du donjon.

— Mordious ! fit-il, le roi ne ronfle pourtant pas si haut.

Le descendant des paladins gascons allait, pour la troisième fois, dévaler les degrés, lorsqu'il vit un faible rayon lumineux filtrer sur le palier, en même temps qu'il s'entendit appeler tout doucement.

— Chevalier ! chevalier ! disait la voix.

— Hé ! c'est le page, se dit Castagnac rassuré.

— Où êtes-vous ?

— Imperturbable, à mon poste, souffla le Gascon.

— Venez !

— Hé ! oui, que j'accours.

Mais, malgré la présence du page, et la lueur de la petite lanterne sourde que portait ce dernier, notre intrépide ne montait l'escalier qu'avec circonspection.

— Dépêchez-vous donc ! Avez-vous peur ?

— Moi... peur ! Capé dé dious ? un autre qu'un

térieurement, le Parlement examinera s'il convient de faire une loi générale s'appliquant dans l'avenir à tous les cas qui pourraient se produire.

Les élections municipales

Paris, 2 mai, matin.

Les élections municipales se sont passées sans incident graves, sauf à Courcouronnes (Aude), où l'urne a été jetée dans la rivière; le commissaire a été frappé. Deux arrestations ont été opérées.

Les résultats connus des villes sont généralement favorables aux républicains, qui sont élus à Arras, Epinal, Quimper, Tarbes, Digne, le Havre, Rouen, Mézières, le Puy, etc.

Ils obtiennent la majorité à Limoges, Vannes, Laon, Tours, Calais, Nancy, Nîmes. Les ballottages leur sont favorables.

A Fourmies, la liste de Celines arrive la dernière.

A Saint-Etienne, Lyon, Avignon, Marseille, les listes socialistes sont élues.

A Beaucaire, à Firminy et dans plusieurs villes du Nord, les conservateurs sont élus, ainsi qu'à Hazebrouck, Cholet.

Paris, 2 mai, soir.

On connaît à l'heure actuelle les résultats des élections municipales pour 331 chefs-lieux de département ou d'arrondissement. Les résultats manquent encore pour 28 chefs-lieux.

Dans 240 chefs-lieux, la majorité est dès à présent acquise aux républicains.

94 conseils sont complets et les républicains ont la majorité des sièges.

Dans 146 autres conseils, il y a ballottage, sans que la majorité républicaine puisse être modifiée.

La majorité est acquise aux conservateurs dans 12 chefs-lieux. Dans un chef-lieu, le conseil est socialiste.

Dans 14 chefs-lieux, il y a ballottage pour la totalité des sièges.

Dans 64 chefs-lieux, les résultats obtenus au premier tour ne permettent pas de dire de quel côté sera la majorité.

AU DAHOMEY

Le colonel Dodds débarquera à Dakar et séjournera au Sénégal jusqu'à l'arrivée de la *Ville-de-Maccio* qui amènera les autres officiers qui vont servir au Dahomey. Le colonel Dodds s'arrêtera au Sénégal pour hâter par sa présence et par les relations qu'il a avec les chefs indigènes, le recrutement des compagnies de tirailleurs qui sont à créer. Le colonel Dodds est originaire du Sénégal. Il y a exercé, pendant trois années, le commandement des troupes.

\*\*\*

Le *Temps* a reçu la dépêche suivante :

Porto-Novo, 30 avril.

La situation générale est sans changement. Les Dahoméens occupent toujours les mêmes positions. Les craintes d'attaques sont plus grandes à cause des nuits sans lune. Nos troupes occupent nuit et jour leurs positions de combat. Des armes ont été distribuées à la population européenne, et aux créoles fidèles. De nombreux fugitifs viennent du Dahomey. Deux créoles de Whydah envoyés par le roi pour espionner ont été arrêtés et gardés pour servir à l'échange d'otages. Les autorités de Whydah ont permis aux religieuses de quitter le Dahomey et de se réfugier sur le territoire des Popos.

page me dirait cela que ma Colichemarde vendrait sa...

— Avancez alors.

Le chevalier atteignit enfin la grande porte entr'ouverte de l'appartement de la reine, devant laquelle se tenait le petit Henri d'Aubiach. Celui-ci lui saisit la main pour l'introduire.

— N'entendez-vous pas ce bruit, dit le cadet.

— Si fait, et je cherche à m'en rendre compte ?

Disant cela, le page dirigeait l'unique rayon de la lanterne sourde le long du palier et de la galerie adjacente.

Après quelques secondes de recherches, d'Aubiach et son compagnon aperçurent enfin, debout et adossé contre le mur une épaisse masse qu'ils n'eurent pas de peine à reconnaître pour le gros Gargantua.

— Qu'est-ce qu'il fait là, se demandèrent à la fois le cadet et le page.

— Voilà qui est suspect, ajouta le second.

— Mordious ! si j'avais ma bonne Colichemarde... Mais ma dague me suffit, et je veux...

D'Aubiach n'eut aucune peine à retenir le matamore. Ce dernier n'avait nulle envie, en lui-même, de chercher querelle au terrible capitaine des reîtres, qu'il avait vu tenir un instant tête au roi et à toute sa suite.

— Laissez-le, il dort, fit le page.

— Et qu'il fait bien de dormir, milladious !

— Mais qu'est-ce que cela signifie ?

La lanterne projetait en ce moment une traînée de lumière au fond de la galerie qui faisait face aux deux jeunes gens.

Tout à coup le page souffla brusquement son

Un fugitif venant d'Abomey-Kalavy est arrivé ce matin. Il annonce que les gérants des maisons françaises de cette ville ont été mandés par le roi actuellement à Allada. Ils sont partis hier escortés par des soldats. En conséquence, il se trouve encore six Français au Dahomey, deux à Whydah, deux à Abomey-Kalavy, deux à Allada. Les trois missionnaires qui sont restés à Whydah ne sont pas Français.

Le bruit court qu'une partie des troupes dahoméennes campées devant Kotonou, sont passées sur la rive gauche du chenal menaçant le côté de la ville. Si les Dahoméens font cette démonstration, il ne semble pas, dit la dépêche du *Temps*, qu'il y ait lieu de s'en occuper outre mesure, nos positions à Kotonou étant fortement défendues.

Au Zanzibar

Le *Temps* reçoit de Zanzibar une longue dépêche relative aux derniers graves incidents de l'Ouganda.

En voici la partie essentielle :

Les six missionnaires français, prisonniers au fort anglais de Kampala, que commande le capitaine Lugard, sont tous vivants. Seul, le père Moullec est très malade. Deux religieuses sont également prisonnières, ainsi que de nombreux Bagandas catholiques traités en esclaves.

La mission de Roubaga des Pères Blancs est incendiée et pillée. Le capitaine William a traité avec ses canons des groupes catholiques de femmes et d'enfants au milieu desquels étaient des missionnaires français.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Élections municipales du 1<sup>er</sup> mai RÉSULTATS

COMMUNE DE CAHORS

Inscrits .....	3577
Votants .....	2643
Majorité absolue.....	1322
MM. Roussel.....	2211 élu.
Costes.....	2020 —
Bousquet Caprais.....	1983 —
Relhié.....	1909 —
Parazines.....	1953 —
Daynard.....	1947 —
Périès.....	1946 —
Bouyssou.....	1837 —
Séguy, agent d'assurance....	1770 —
Delfour.....	1745 —
Besse.....	1695 —
Miquel.....	1684 —
Rouffy.....	1679 —
Combelles.....	1674 —
Vincens.....	1671 —
Clary, pépiniériste.....	1606 —
Mazières.....	1579 —
Talou.....	1569 —
Couture.....	1521 —
Delpont.....	1519 —
Pezet.....	1449 —
Brunies.....	1448 —
Lacroix.....	1419 —
Soulié.....	1419 —
Gagnayre.....	1406 —
Delpech.....	1398 —

Soit 26 élus. Il y a 1 ballottage.

lumignon, se déroba à la main du cadet qui voulut l'étreindre en vain, et se sauva dans l'intérieur, en murmurant :

— Le roi !

Le pauvre Castagnac se sentit glacé jusqu'à la moelle des os.

Les ténèbres, l'image du terrible Gargantua adossé au mur, pareil au sombre gardien d'un palais enchanté et au dragon des vieux contes, l'arrivée subite du roi dont il avait osé, dans son outre-tuidence, songer à...

Ah ! misère de toi, malheureux Castagnac, murmura-t-il piteusement. Tu eusses mieux fait de n'avoir confiance que dans ton invincible Colichemarde.

Eperdu, il se jeta dans l'antichambre de la reine, et se tapit dans le premier coin venu, plutôt mort que vif.

C'était effectivement notre amoureux Béarnais que le page d'Aubiach venait de distinguer au fond de la galerie.

Mais le galant royal ne se sentait pas moins fautive dans son équipée que les deux étourneaux, qu'il avait fort bien aperçus devant la porte de l'appartement, malgré la précipitation qu'avait mise le page à souffler son lumignon.

— C'est bien le petit d'Aubiach ! marmotta-t-il en s'arrêtant. Mais que font-là Castagnac et mon reître ?... Et puis le page qui se sauve comme un larron !... Ventre-saint-gris ? ce n'est pas clair.

(A suivre.)

Viennent ensuite :

MM. Cayla Caprais	1128 voix.
Ibert	1097 —
Fournié, ingénieur civil	932 —
Caviole, médecin	834 —
Valette id.	743 —
Bach, liquoriste	705 —
Cangardel Paul, banquier	692 —
Playous, négociant	680 —
Sirech, ingénieur civil	587 —
Labro, cond. des ponts et ch.	587 —
Girma, libraire	515 —
De Lafaurie	486 —
Ausset, médecin	470 —
Course, négociant	467 —
Robert, agent d'assurance	432 —
Rames, cond. des ponts et ch.	431 —
Lagarrigue, avocat	428 —
Bris, fils, à Cabessut	424 —
Sers, ancien greffier	421 —
Cagnac, charpentier	406 —
Clary Gaspard	385 —
Munin-Bourdin, avocat	385 —
Rigal, charpentier	370 —
Pouzet, avocat	318 —
Agié, propriétaire	309 —
Arènes, notaire	308 —
Vinel, droguiste	277 —
Dellard, typographe	276 —
Boutaric, entrepreneur	266 —
Jubin, id.	258 —
Bousquet, à Bégous	244 —
Rodolose, architecte	244 —
Calmels	226 —
Morcq, plâtrier	224 —
Montagnac, usinier	216 —
Alazard, aîné	214 —
Parvieux, peintre	210 —
Cavalié, charron	209 —
Henras, fils, à Arbouys	208 —
Dupas, typographe	207 —
Feyret, pharmacien	204 —
Crayssac, entrepreneur	198 —
Aymeric, négociant	198 —
Carrié, propriétaire	196 —
Marmiesse, fils, boulanger	190 —
Gaston, cond. des ponts et ch.	166 —
Delmas, négociant	155 —
Bonneville, mineur	155 —
Séguy, peintre	147 —
Clément, fils, peintre	132 —

Voici les résultats connus du département :

**Mercuès.** — Liste républicaine élue.

**Prayssac.** — 8 réactionnaires et 3 républicains élus, 1 ballottage.

**Lhopitalet.** — Liste républicaine élue. La liste du maire est battue.

**Catus.** — La liste de M. Baldy est élue en majeure partie.

**Ste-Croix.** — Républicains élus, 2 ballottages.

**Cénevières.** — Liste républicaine élue.

**Castelnau.** — 12 républic. et 9 réact. élus.

**Labenque.** — Républicains élus, 2 ballottages.

**Labastide-Murat.** — Réactionn. élus, 2 ballottages.

**Cajarc.** — Liste républicaine élue.

**Latronquière.** — Républicains élus.

**Labastide-Marnhac.** — Républicains élus.

**Lachapelle-Auzac.** — Républicains élus.

**St-Germain.** — Liste républicaine élue.

**Cazals.** — Majorité républicaine.

**Fraycinet-le-Gourdonnais.** — Liste républicaine élue.

**Montcuq.** — Liste républicaine élue.

**Payrac.** — Liste républicaine élue.

**Lacapelle-Marival.** — 4 républicains et 1 réactionnaire élus. Ballottages.

**Gourdon.** — 17 de la liste Calmeilles et 5 de la liste Linol élus, 1 ballottage.

**Martel.** — Républicains élus, 5 ballottages.

**Lanzac.** — Liste républicaine élue.

**Brethenoux.** — Liste républicaine élue.

**St-Céré.** — Liste républicaine élue.

**Livernon.** — Liste républicaine élue.

**Figeac.** — Liste républicaine élue.

**Faycelles.** — Liste républicaine élue.

**Vaylats.** — Le dépouillement n'a pas été fait. Le maire ayant trouvé plus de bulletins que de votants, a jeté l'urne et les bulletins dans le feu.

**La Madeleine.** — Liste républicaine élue.

**Albas.** — On a trouvé 86 bulletins en sus des émargements. Les bulletins ont été remis dans l'urne et celle-ci, scellée, a été portée à la préfecture.

**Camburat.** — Liste républicaine élue.

**Sousceyrac.** — Républicains élus, 2 ballottages.

**Puybrun.** — 4 républicains et 2 réactionnaires élus, 6 ballottages.

**Assier.** — 9 républicains et 8 réaction. élus.

**Castelfranc.** — 5 républicains élus.

**Montfaucon.** — Majorité républicaine.

**Leyme.** — 8 républicains élus, 4 ballottages.

**Pradines.** — 10 républicains élus, 2 ballottages.

**Boissières.** — 11 élus, 1 ballottage.

**Les Junies.** — Liste Perboire élue et 1 républicain.

**Castelfranc.** — 4 républic. élus, ballottages.

**Vers.** — Réactionnaires élus.

**Lauzès.** — Liste républic. élue, 1 ballottage.

**St-Géry.** — Liste républicaine élue.

**Puy-l'Evêque.** — Liste républicaine élue.

**Limogne.** — Républicains élus, 1 ballottage.

**Bédur.** — Liste républicaine élue.

**St-Pierre-Toirac.** — Liste républicaine élue.

**Luzech.** — La liste républicaine Guilhou l'emporte sur la liste républicaine Bergon.

**Bagnac.** — Liste Rozières 6 élus, 4 républicains, 6 ballottages.

**Biars.** — Républicains élus.

**Soturac-Touzac.** — 6 républic. élus, 4 ballottages.

**Le Banquet des Terrassiers**  
Le banquet de la Chambre syndicale des terrassiers a eu lieu dimanche à l'hôtel Combelles. MM. Talou et Delport y assistaient. MM. le Préfet, Costes et Relhié n'avaient pu s'y rendre, les deux derniers retenus à la présidence des sections de vote.  
Le dîner a été des plus gais et la fraternité n'a cessé d'y régner.

**Exercices d'embarquement**  
Lundi, vers une heure, le 7<sup>e</sup> de ligne, formant un bataillon sur pied de guerre commandé par le commandant Méric de Bellefond, est descendu musique en tête à la gare pour y exécuter des exercices d'embarquement.

**Gourdon**  
M. Catsale, le nouveau procureur de la République, a prêté le serment d'usage lundi devant la cour d'Agen. Son installation au tribunal de Gourdon aura lieu mercredi, 4 mai.

**Bibliographie**

**Les tourbières et la tourbe**  
M. Malinowski, directeur honoraire de la Société des Etudes du Lot, nous donne communication d'un ouvrage sur la *tourbe* et les *tourbières*, très consciencieusement écrit par M. Bielawski, d'Issoire (Puy-de-Dôme). Nous croyons utile d'en faire une courte analyse :

La superficie des tourbières de France est d'environ 1.200.000 hectares, réparties en 8.400 centres d'exploitation, occupant ensemble 26.000 ouvriers. En Normandie, un grand nombre de prairies sont assises sur la tourbe. L'auteur du volume qui nous occupe cite, notamment, les tourbières sous-marines des environs de Dieppe et les petits dépôts tourbeux de la côte de Honfleur à Dives.

Au point de vue agricole, « il est, nous dit-il, un moyen facile de mettre en état de bonne culture les terrains tourbeux en les amendant avec de la chaux, comme aussi de fertiliser un sol sec et crayeux par une addition de tourbe. Celle-ci contient en abondance ce qui manque aux calcaires, les éléments organiques qui deviennent de vrais engrais quand la chaux est désagrégée. Là où les deux matières, tourbe et chaux, peuvent être réunies sans gros frais de transport, on est certain de faire en les combinant la meilleure des opérations, c'est-à-dire de transformer une lande inculte (comme il y en a beaucoup en France) en terres de haute fertilité, surtout pour les seigles ».

L'auteur nous indique ensuite les avantages de la tourbe employée comme litiers. Elle procure un excellent fumier, fournit aux animaux une couche plus douce, facilite leurs soins de propreté et leur évite par ses propriétés désinfectantes, plusieurs maladies. La tourbe est également avantageuse pour les volailles, les pigeons et les vers à soie.

Au point de vue industriel, complétant les explications que nous trouvons dans le volume de M. Bielawski par les indications d'une note que M. Malinowski a eu l'extrême gracieuseté de nous adresser, nous dirons qu'un Hollandais de Maëstricht, M. Béraud (probablement un des descendants de nos anciens huguenots chassés par la révocation de l'édit de Nantes) a trouvé le moyen de fabriquer avec les filaments de la mousse tourbeuse de brillants tapis, de luxueuses descentes de lits, de riches couvertures et même un drap souple et moelleux, presque aussi fin et plus solide que nos plus beaux draps de laine pure, qu'il fournit au prix de 2 fr. 20 le mètre. Nous n'avons pas, quant à nous, contrôlé ces indications sur ce nouveau produit, il appartient à ceux de nos flâteurs qui voudraient se renseigner de s'adresser à la *Société de la Béraudine*, 8, rue Saint-Martin, à Paris.

M. Bielawski constate avec une patriotique tristesse que, d'une part, la culture de la tourbe en France est loin de produire tous les avantages qu'on pourrait en retirer et que, d'autre part, l'exploitation abusive et inintelligente de certaines tourbières en pourrait amener la ruine complète dans un avenir plus ou moins rapproché. Pour parer à ce double inconvénient et

Un volume in-8° de 200 pages. — Prix 2 fr. 50 chez l'auteur à Issoire (Puy-de-Dôme).

aussi pour arriver à une plus équitable répartition du bénéfice, il engage les co-propriétaires d'une même tourbière à s'organiser en syndicats.

Voici d'ailleurs la conclusion de la très remarquable étude de M. Bielawski :

« Les tourbières sont bien plus productives que les forêts, car elles poussent plus vite et davantage. Leur valeur intrinsèque est supérieure à celle des premières terres de labours et même des meilleurs vignobles. Leur aménagement comme aussi la culture des sphagnes et mousses tourbières présente un intérêt capital d'ordre humanitaire et social. »

Nous souhaitons que le livre de M. Bielawski soit bientôt entre les mains de tous nos industriels, de tous nos cultivateurs intelligents et spécialement de nos professeurs départementaux d'agriculture. De tels livres contribueront largement au développement de la richesse publique privée de notre pays.

Edmond GROULT.

**Causeries agricoles**

Petite encyclopédie agricole et horticole

LA VIGNE

(Suite)

*Sucrage des vendanges*

Le sucrage des vendanges produit un vin de bonne conservation ; pour cela on doit faire dissoudre le sucre dans une petite quantité d'eau, à raison de 1 litre par 1 kilogramme. On se trouve bien d'ajouter 1 kilogramme d'acide tartrique par 100 kilogrammes de sucre.

1800 grammes de sucre élèvent d'un degré la force alcoolique d'un hectolitre de vin fabriqué. A chacun de calculer la quantité à verser pour obtenir le degré qu'on veut.

La loi du 29 juillet 1884 a concédé une réduction sur les sucres employés au sucrage des vendanges.

Toute demande, accompagnée d'un certificat du maire indiquant l'importance de la récolte, doit être établie sur papier timbré et adressée au directeur des contributions indirectes.

Voici le modèle :

Je soussigné (nom et prénoms), (qualité : propriétaire, fermier), domicilié à \_\_\_\_\_, commune de \_\_\_\_\_, arrondissement de \_\_\_\_\_, désirent faire application de la loi du 29 juillet 1884, sucrer (quantité) hectolitre de (vendange, pommes ou poires) par moi récoltées à \_\_\_\_\_ ou achetées à M \_\_\_\_\_, pour fabriquer :

- 1° hectolitres de vin de 1<sup>re</sup> cuvée ;
- 2° — — — — — 2<sup>e</sup> cuvée ;
- 3° hectolitres de cidre ou poirées.

Demande qu'il me soit délivré avec modération de taxe :

- 1° kilogramme de sucre pour vin de 1<sup>re</sup> cuvée (on a droit à 20 kilogrammes de sucre pour 3 hectolitres de vendange de 1<sup>re</sup> cuvée.
- 2° kilogramme de sucre pour vin de 2<sup>e</sup> cuvée (on a droit à 50 kilogrammes de sucre pour 3 hectolitres de vendange 2<sup>e</sup> cuvée.
- 3° kilogramme de pommes ou poires (on a droit à 10 kilogrammes de sucre pour 5 hectolitres de pommes ou poires).

Je demande de procéder vers le \_\_\_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_, à la dénaturation des quantités ci-dessus indiquées au dépôt de M \_\_\_\_\_, établi à \_\_\_\_\_, ou à mon domicile (indiquer l'endroit).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 189\_\_\_\_.

(Signature).

*Raisiné*

Les vendanges finies, les ménagères font des raisinés, une des plus excellentes confitures. Il se prépare de la manière suivante :

On verse le moût (jus de raisin) dans un chaudron que l'on met sur le feu où il bout pendant 8 ou 10 heures. On enlève l'écume qui se produit à la surface à mesure qu'elle se présente. Au bout de 3 heures d'ébullition, sur un feu doux et régulier, on jette dans le chaudron des parties de poires et de coings pelés et débarrassés de leurs pépins.

Quand la confiture est cuite, on la verse de suite dans les pots au-dessus desquels on place une rondelle de papier, trempé dans de la bonne eau-de-vie, après quoi on recouvre avec du fort papier.

Les chaudières de cuivre produisent toujours un peu de vert-de-gris qui peut occasionner de fâcheux accidents. Comme préservatif du vert-de-gris qui s'échappe des chaudières on n'a qu'à jeter un paquet de clefs dans le vase pendant la cuisson.

*Conservation des fûts*

Pour conserver un fût en bon état, on le rince avec soin jusqu'à ce que l'eau sorte

bien claire. Après cela on laisse égoutter et sécher. On brûle alors à l'intérieur, une mèche soufrée de dix centimètres. On bonde soigneusement et la barrique se conserve en bon état. Si le fût doit rester longtemps vide, on renouvelle l'opération tous les deux mois.

*Goût de moisi.*

On préserve les vins logés dans des barriques mal propres ou gâtées qui prennent un goût détestable de moisi, avec de l'huile d'olive que l'on bat dans le vin à raison d'un litre environ par barrique.

*Fleur du vin*

Quand on tire le vin à la pièce il se forme des fleurs à la surface. On prévient cette maladie en recouvrant la surface d'une mince couche d'huile d'olives fraîche qui intercepte le contact de l'air. Ce procédé n'est pas nouveau ; nos ancêtres ignoraient l'usage du bouchon et conservaient le vin dans des cruches qu'ils bouchaient avec de l'huile.

*Conservation du vin*

Plinius affirme que dans un banquet donné par Pamponius au fils de l'empereur Germanicus, on servit des vins de 200 ans d'existence.

Thevet rapporte avoir vu à Lennos un vase de terre contenant un demi muid de vin, découvert dans des ruines qui avaient plus de 700 ans, d'après l'inscription trouvée sur le vase.

Dans un caveau du château de Loudun tombé en ruines en 1557, on trouva un tonneau qui, au contact de l'air, tomba en poussière. Heureusement la lie, assez épaisse, tint bon et il ne se perdit pas une goutte du meilleur vin qu'on ait jamais bu.

Le vin peut donc rester des siècles enfoui dans la terre sans perdre de sa qualité.

(A suivre.)

J. MEULET,  
Instituteur public à Carluet.

**LE CRÉDIT DU LOT**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500,000 FR.

Publication faite conformément aux dispositions de l'article 61 de la loi du 24 juillet 1867.

Par délibération en date du 3 avril 1892, l'assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme « Le Crédit du Lot » a décidé la liquidation de la dite société. Cette liquidation devra être faite par le Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal.

L'administrateur délégué,  
P.-F. SIRECH.

**Pilules Suisses.** Exigez le timbre de l'Etat  
Méfiez-vous des contrefaçons !

**AVIS**

Nous venons d'être informés, et nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs, que **M. AUDOUARD, Chirurgien-dentiste à Brive**, qui se rend dans notre ville le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, afin de donner satisfaction aux nombreuses personnes qui lui ont demandé des soins, vient de prendre des dispositions exceptionnelles pour séjourner 3 jours à Cahors.

Il recevra les **27, 28 et 29 courant à l'Hôtel du Palais-National.**

Les personnes qui n'ont pas pris de rendez-vous avec lui et qui ont l'intention d'aller le consulter, sont priées de ne pas attendre le troisième jour.

**BULLETIN FINANCIER**

du 2 Mai 1892

Ainsi qu'on le prévoyait, la journée du 1<sup>er</sup> Mai s'est passée sans incidents. La bourse ne pouvait être que favorablement impressionnée de ce fait. Nous avons assisté une hausse presque générale, et bien que nos rentes ne ferment pas aux plus hauts cours cotés, on doit néanmoins se montrer satisfait. La liquidation des rentes est faible. On cote du dépôt ce qui tend à prouver que tous les vendeurs ne se sont pas rachetés. A Londres, le Stock Exchange est fermé. Berlin nous envoie des cours en hausse.

Le 3 0/0 finit à 97.05 après 97.20. Notons aujourd'hui une avance sur les actions de nos grands établissements de crédit. Le Foncier cote 1191.50. La Banque de Paris s'avance à 613.75 et le Crédit Lyonnais à 770.

Le Suez est faible. On dit que les recettes de mai ne seront pas brillantes.

Hausse presque générale des fonds étrangers. L'Italien est à 89.97 1/2. Les vendeurs se rachètent. Ils n'ont pas su voir clair.

L'Extérieure est à 59 27/32. Le Portugais fait assez bonne contenance à 27 3/8.

En Banque, bonnes tendances de la part de Soufres Romains.

Le Rio est de nouveau très offert. Bonne tenue de la Morena dont la situation est à part.

**PILULES GICQUEL. la Boîte 1<sup>fr</sup> 50**

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours, notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn, etc. Avec les réductions suivantes, calculées sur

les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %  
— 4 — 30 %  
— 5 — 35 %  
— 6 — ou plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

MONITEUR DE LA BANQUE

ET DE LA BOURSE

PARIS — 30, rue Bergère, — PARIS

(26<sup>e</sup> ANNÉE)

Revue économique et financière

Indépendante de toute société de crédit

Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi

Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières; renseignements utiles; études sur toutes les valeurs; questions de jurisprudence financière; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs.

Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.

ABONNEMENT : SIX FRANCS PAR AN

ETRANGER : DIX FRANCS

SOMMAIRE DU N° 17

La situation. — Le 3 0/0. — Informations financières. — Comité de Défense des Actionnaires du Champ d'Or. — Etude sur la Compagnie du Champ d'Or. — Les mines d'or de l'Afrique du sud. — L'Avenir des actions de la Compagnie des Omnibus. — Renseignements utiles : Valeurs à acheter; Valeurs à vendre. — Jurisprudence financière. — Revue des valeurs. — Marché en Banque. — Petite correspondance. — Marché des départements. — Cours des métaux. — Crédit Foncier de France.

Tirages : Ville de Paris 1871. — Canal de Panama. — Ville de Paris 1869. — Département du Nord 1870. — Société du Petit Journal. — Annuités Nord. — Caisse générale des Familles. Etablissements Duval. — Salines de l'Est. — Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris. — Compagnie des Chemins de fer garantie des Colonies françaises — Société Gaz et Eaux. — Eaux de Calais. — Crédit foncier Egyptien.

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 1<sup>er</sup> mai 1892. — Au rabais, par Pierre du Château. Les Enfants de Grand-Pierre, par Eug. Muller. — Corfou, par Daffry de la Monnoye. — La Sœur de Pierrot, par Arsène Alexandre. — Gaietés du mois, par Willy. — Salons sérieux et Salons pour rire, par Georges Bernier. — Les Colonies d'Oiseaux. — Les Républicains, par Martin-Dairvault. — Le Sucrier de faïence, par V. Tinayre. — Les ordres du roi, par V. Fournel. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par W. Kowalski, F. Lix, A. Villette, Alb. Guillaume, L. Muller, Specht, Gailard, etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1634<sup>e</sup> livraison (30 avril 1892). — Au secours d'Emin-Pacha, expédition allemande du docteur Peters (1889-1890). — Résumé d'après la traduction de J. Gourdeault. — Texte et dessins inédits. — 11 gravures de A. Paris, J. Lavée, de Riou Laurent-Desrousseaux, Boudier et de A. Moreau.

Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1013<sup>e</sup> livraison (30 avril 1892). — Texte : Le secret de la Grève, par M<sup>me</sup> de Nanteuil. — Les Rosiers monstres, par Pierre de Mériel. — Un automate mystérieux, par Daniel Bellet. — Hospitalité héroïque, par Henri Fayel. — Les navires construits en deux morceaux. — Anaïs Evraud par Champol. — La chasse, par Charles Dignet. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Barbant, Busson, E. Zier, etc.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis. (27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

BRIARE (Loiret)

J'éprouvais de violents maux de tête, un embarras d'estomac continu, la digestion se faisait difficilement. Depuis que je prends des **Pilules Giequel**, je me trouve bien mieux.

Signé : H. SAULNIER.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le **CHLOROSE**, l'**ANÉMIE**, l'**Appauvrissement** ou l'**Altération du SANG**. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>ies</sup>.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BERTHELOT, de l'Institut; Hartwig DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales; F. Camille DREYFUS, député de la Seine; A. GIRY, prof à l'École des Chartes; GLASSON, de l'Institut; D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine; C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques; H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique; E. LEVASSEUR, de l'Institut; H. MARION, prof à la Sorbonne; E. MUNTZ, conservateur de l'École des Beaux-Arts; A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres d'Alger.

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION des Ministères de l'INSTRUCTION PUBLIQUE, des AFFAIRES ÉTRANGÈRES, des TRAVAUX PUBLICS, des POSTES et TÉLÉGRAPHES, de la VILLE DE PARIS, d'un grand nombre de BIBLIOTHÈQUES, etc.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 vol. gr. in-8 colombier de 1200 pages, ornés de nombreuses illustrations et cartes en couleurs hors texte. — Elle se publie par livraisons de 45 pages paraissant chaque semaine.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues aux prix de

Broché : 600 fr., payables 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant

Relié : 750 fr., payables 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

UNE FEUILLE SPÉCIMEN EST ENVOYÉE GRATUITEMENT SUR DEMANDE

H. LAMIRAUT & C<sup>ie</sup>, 61, Rue de Rennes, PARIS

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré**.

A LOUER UN APPARTEMENT AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE Composé de 9 pièces Maison LUTZY, aux Hortes

SANTAL DE MIDY

Pharmacien à Paris

Supprime Copahu, Cubèbe et Injections, guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. — Chaque capsule porte en noir le nom. — DÉPÔT : Toutes Pharmacies.

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

PLAIES, ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 40	12 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 39	PARIS. — D.	3 <sup>h</sup> 50 s.	12 <sup>h</sup> 50	7 <sup>h</sup> 45
Mercus. . . .	6 54	1 4	6 53	— Express.	7 40		12 45
Arrêt Douelle	6 58		6 57	BORDEAUX. — D.	6 10	3 30	3 34
Parnac. . . .	7 5	1 15	7 4	LIBOS. — D.	8 35	3 30	9 5
Luzach. . . .	7 11	1 22	7 11	Fumel. . . .	8 44	3 38	9 11
Castelfranc. .	7 25	1 35	7 23	Sourac-Touzac	8 54	3 50	9 21
Arr. Drayzac	7 28		7 26	Duravel. . . .	8 59	3 59	9 28
Puy-l'Évêque. .	7 36	1 46	7 34	Puy-l'Évêque. .	9 3	4 3	9 35
Duravel. . . .	7 43	1 54	7 41	Arr. Drayzac	9 13	4 3	9 42
Sourac-Touzac	7 51	2 3	7 49	Castelfranc. .	9 19	4 23	9 48
Fumel. . . .	8	2 13	7 58	Luzach. . . .	9 29	4 36	9 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4	Parnac. . . .	9 37	4 46	10 6
BORDEAUX. .	3 51	8 11	4 45	Arrêt Douelle	9 42	4 50	10 11
PARIS. — Ar.	11 37	4 37	10 21	Mercus. . . .	9 47	4 57	10 16
				CAHORS. — A.	9 59	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 23	CAPDENAC. D.	7 47	11 30	5 25
Cabessut, halte	7 54	11 41	5 32	Lamadelleine. .	7 59	11 54	5 34
Arcambal. . . .	8 4	12 4	5 42	Toirac. . . .	8 10	12 10	5 45
Vers. . . .	8 12	12 21	5 50	Monbrun, hal.	8 18	12 30	5 54
Saint-Géry. . .	8 20	12 38	5 57	Cajarc. . . .	8 30	12 32	6 5
Conduché. . . .	8 32	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 40	1 6	6 15
St-Cirg, halte.	8 38	1 14	6 15	St-Martin-Lab.	8 49	1 26	6 25
St-Martin-Lab.	8 48	1 35	6 24	St-Cirg, halte.	8 57	1 37	6 33
Calvignac, hal.	8 55	1 44	6 31	Conduché. . . .	9 5	1 55	6 39
Cajarc. . . .	9 8	2 10	6 44	Saint-Géry. . .	9 18	2 22	6 38
Monbrun, hal.	9 18	2 24	6 54	Vers. . . .	9 23	2 35	6 58
Toirac. . . .	9 27	2 45	7 3	Arcambal. . . .	9 31	2 56	7 6
Lamadelleine. .	9 39	3 10	7 45	Cabessut, halte.	9 44	3 10	7 16
CAPDENAC. A.	9 51	3 26	7 27	CAHORS. — A.	9 49	3 20	7 24

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les libraires.

En vente au bureau du Journal.

DU LOT

GARILL

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

HONORÉ Photographie

77, BOULEVARD GAMBETTA, 77

CAHORS

Le propriétaire-gérant : LAYTÔU.